

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

16 juin 2008

RÉFORME PORTUAIRE - (n° 907)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 102

présenté par

M. Daniel Paul, M. Vaxès, M. Lecoq, Mme Amiable, M. Asensi, M. Bocquet,  
M. Braouezec, M. Brard, Mme Buffet, M. Candelier, M. Chassaigne, M. Desallangre,  
Mme Fraysse, M. Gerin, M. Gosnat, M. Gremetz, M. Muzeau et M. Sandrier

-----  
**ARTICLE PREMIER**

Dans la première phrase de l'alinéa 73 de cet article, après le mot :

« associatifs »,

insérer les mots :

« , dont les associations ayant pour objet la protection de l'environnement, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement se justifie par son texte même.